

# «On ne fait point d'industrie et de commerce entre ciel et terre» : Walras, lecteur de Quesnay<sup>1</sup>

Christophe Salvat\*

## Introduction

Selon Joseph Schumpeter, « *Marie Esprit Léon Walras (1834-1910) n'était pas français par la naissance seulement. Le style de son raisonnement et la nature de son invention sont typiquement français, au sens où l'on peut dire que les pièces de Racine ou la mathématique de J.H. Poincaré sont typiquement françaises. On peut en dire autant de toutes les influences qui ont rendu possible cette œuvre exceptionnelle. Il a, lui-même, souligné le rôle joué par son père, Auguste Walras et par Cournot. Il faut leur ajouter, comme il a été dit, J.B. Say, son vrai prédécesseur; et, derrière l'influence de Say, on devine celle de toute la tradition française – Condillac, Turgot, Quesnay, Boisguilbert\_ quelle que soit l'importance des emprunts qu'il ait eu conscience de leur faire.* » (Schumpeter 1983, III, p.111). L'enracinement de Léon Walras dans la tradition économique française est, en effet, l'un des traits caractéristiques de la pensée économique de Léon Walras. Il reconnaît explicitement, en effet, qu'il doit « à [son] père, Auguste Walras, les principes fondamentaux de [sa] doctrine économique et à Augustin Cournot celui de l'emploi du calcul des fonctions pour l'exposition de cette doctrine. » (Walras 1988, p.5)<sup>2</sup>. Mais, ainsi que le souligne Joseph Schumpeter, c'est tout d'abord de Jean-Baptiste Say qu'il s'inspire (tout en le critiquant), en particulier sur les concepts d'équilibre (Van Daal & Jolink 1993, p.10), d'entrepreneur (Jaffé 1983, p.351), ou de production (Rebeyrol 1999, p.38; Steiner 1998, pp.207-210)]. Jean-Baptiste Say représente, avec les Idéologues, un véritable lien entre la tradition économique française du dix-neuvième siècle et celle des Lumières (Lutfalla 1991). Pour Pierre Dockès, Léon Walras est d'abord « *un Français du siècle des Lumières, voire du Grand siècle, qui fait faire à la science économique du XIXe siècle finissant un tel bond* » (Dockès 1994, p.5). L'influence directe ou indirecte des économistes (au sens large) du dix-huitième siècle sur Léon Walras est bien réelle, mais a été peu étudiée à quelques exceptions près (Jaffé 1969; Klotz 1994). Quelques parallèles ont d'ailleurs été esquissés entre Walras et Turgot ou entre Walras et Condillac sur des points précis tels que l'équilibre, l'échange et l'utilité (Rebeyrol 1999, pp.81-83; Ingrao&Israel 1990, p.95; Jaffé 1983, pp.298-99). En revanche, aucune étude n'a été menée à notre connaissance sur la relation Quesnay-Walras. Pourtant, nombreux sont ceux à avoir affirmé l'importance des physiocrates dans la genèse de la pensée walrassienne. William Jaffé, l'un des meilleurs spécialistes de Walras, a ainsi insisté sur cette filiation: « *What remains, however, "in some degree his own, is the "architectonic" plan Walras drew up to give unified structure and form to the preexisting intuitions and scattered components located in the storehouses of the Physiocrats, the great classical writers, and their more*

---

<sup>1</sup> Je remercie pour leurs précieux commentaires et conseils les membres du Centre Walras-Pareto de Lausanne, ainsi que ceux du Centre Auguste et Léon Walras de Lyon. Je tiens à remercier tout particulièrement Pascal Bridel qui a été à l'origine de cette recherche. Toutes les erreurs restent miennes.

\* CNRS, Greqam, Aix-en-Provence et Centre Walras-Pareto, Lausanne.

<sup>2</sup> Voir à ce propos, R. Cirillo (1981), «The influence of Auguste Walras on Léon Walras», *American Journal of Economics and Sociology*, 40 (3), July, pp.309-316.

*perspicacious predecessors and critics* » (Jaffé 1983, p.78). Walras, lui même, l'a concédé à Auguste Oncken qui, avait dans une recension des *Eléments* établi un parallèle (peut être un peu excessif)<sup>3</sup> entre les deux hommes : « *L'observation que vous faites au sujet des droits des Physiocrates en ce qui concerne la création de l'économie mathématique est parfaitement fondée. [...] Cette circonstance nous rattache incontestablement à Quesnay et à son Ecole. Vous avez bien raison de penser que je suis sans aucune réserve fier et heureux, pour ma part, d'avoir de tels devanciers.* » (Jaffé 1965, II, p.686).

Notre but n'est pas ici d'établir une filiation entre ces deux auteurs mais simplement de présenter quelques aspects importants de la lecture de Quesnay par Walras. Nous souhaitons montrer, en particulier, l'intérêt, tout à fait inhabituel à l'époque, que Léon Walras portait à Quesnay. Walras fut l'un des premiers à redécouvrir le *Tableau économique*, et surtout à le reconnaître comme une avancée théorique majeure. Mais, surtout, il voit en Quesnay le véritable fondateur de l'économie politique, place généralement accordée alors (et encore aujourd'hui) à Smith. Outre le *Tableau*, dont Walras donne une interprétation hésitante, la doctrine du *Laisser-faire* et la thèse de l'impôt unique expliquent ce choix. On pourrait également arguer du fait que Quesnay et Walras ont une conception très proche de l'économie politique, en tant que science, mais ce point n'a pas retenu l'attention du maître de Lausanne. On se contentera donc de ne développer dans cet article que les trois points mentionnés ci-dessus et sur lesquels Walras s'est plus ou moins longuement exprimé.

## I. L'intérêt de Walras pour Quesnay

Léon Walras s'est, à la suite de son père Auguste, beaucoup intéressé à la théorie physiocratique, et a reconnu très tôt l'importance de la contribution de François Quesnay. Dès 1861, dans un article envoyé mais refusé par le *Journal des économistes*, et intitulé *L'industrie moderne et l'économie politique*, Walras souligne le rôle majeur joué par l'école physiocratique, « *la plus grande, en même temps que la première école d'économistes qui ait été* » (Walras 1987, p.139). Comme son père, et comme presque tous ses contemporains, Léon Walras leur reproche de n'avoir reconnu que la terre comme source de valeur et de richesse, et d'avoir négligé le travail et le capital. Il est cependant remarquablement compréhensif pour l'époque, soulignant que les physiocrates vivaient alors dans un système beaucoup plus agricole qu'industriel. Tel n'était pas, en revanche, le cas d'Adam Smith: « *Si les physiocrates ont professé que le travail ne produit aucune valeur sans consommer une valeur égale et ne laisse aucun excédent, s'ils ont passé à côté du capital sans le voir et sans le définir, cela semble assez naturel quand on songe que le capital existait à peine autour d'eux. Il peut paraître plus extraordinaire qu'Adam Smith, vivant au milieu d'un peuple déjà si riche en capitaux de toute espèce, fruits de l'application du travail à quelque matière première, n'ait pas su apercevoir l'importance ni décrire le rôle du capital. Il en est ainsi cependant, et il ne serait guère difficile de relever à ce sujet quelques erreurs grossières commises par celui qu'on a nommé le père de l'économie politique.* » (Walras 1987, p.140). En 1872, dans son *Exposition et conciliation des doctrines sociales*, Walras s'inspire d'un passage de l'ouvrage *De l'industrie moderne* (1861) de François Verdeil, dans lequel celui-ci comparait le rôle joué par Turgot et Smith dans la révolution industrielle à celui de Antoine

---

<sup>3</sup> « *Professor Walras assumes that the exact treatment of political economy is a relatively new thing, dating from the first half of the present century. [...] Contrariwise, I affirm it to be so to a much greater extent than Professor Walras and the other adherents of this method allow. As early as the eighteenth century the school of "Economistes", or, as they were afterwards called, the physiocrats, claimed for their master, Quesnay, the merit of having raised political economy to the rank of an "exact" science, through the introduction of the mathematico-geometrical method of research. [...] M. Walras especially might discover from the study of physiocratic writings that even his "theory of economic equilibrium" had its forerunners, and I have no doubt the discovery would give him pleasure rather than pain*» (Bridel 1996, pp.402-403).

Laurent de Lavoisier, James Watt et Richard Arkwright<sup>4</sup>. Mais dans la nouvelle version qu'il en donne, Walras substitue aux noms de Turgot et Smith ceux de Quesnay et de l'école physiocratique. Ce passage sera d'ailleurs régulièrement repris dans son *Cours d'économie politique appliquée*: « Cette révolution [industrielle] se manifeste en trois points importants. D'abord, comme nous l'avons dit en faisant l'historique de l'industrie, cette industrie est devenue d'empirique, scientifique en ce sens que les découvertes et les perfectionnements que l'on attendait autrefois du hasard sont demandés et empruntés à présent aux progrès de la science elle-même et réalisés sur ses indications. Ensuite, ni l'Antiquité ni le Moyen-Age n'ont soupçonné cet emploi si fréquent et, il faut le dire, si grandiose que nous faisons, grâce aux machines ou, pour parler en langage d'économie politique, grâce au capital, des agents gratuits naturels tels que la vapeur, l'électricité, la lumière. Enfin, c'est uniquement de nos jours que l'industrie et le commerce ont été débarrassés d'entraves gênantes et mises au régime vivifiant de la liberté du travail et de l'échange. Nous rattacherions volontiers le premier point à la création de la chimie par Lavoisier, le second à l'invention de la machine à vapeur et de la machine à tisser par les rouleaux par James Watt et Richard Arkwright, le troisième à la création de l'économie politique par Quesnay et les physiocrates. » (Walras 2000, p.253 et 1996, p.296). La connaissance de Walras des physiocrates ne pouvait cependant qu'être parcellaire, puisque une partie seulement des écrits de Quesnay avait été publiée alors<sup>5</sup>. A l'époque de la publication des *Eléments*

---

<sup>4</sup> « Dans la dernière partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Lavoisier posait les bases des découvertes qui allaient transformer la chimie, Watt prenait sa première patente pour ses perfectionnements de la machine à vapeur, et Arkwright obtenait un brevet pour la filature des rouleaux. A la même époque paraissaient presque à la fois les édits de Turgot pour l'affranchissement du travail, et le livre d'Adam Smith sur la nature et les causes de la richesse. \_ Ces événements contiennent le germe des principes et des moyens adoptés par l'industrie moderne. » , (Verdeil 1861, p.77). Walras cite ce passage dans le compte-rendu qu'il fait de cet ouvrage en 1861 (Walras 1987, p.135).

<sup>5</sup> Les écrits de Quesnay, tout d'abord, peuvent être regroupés sous trois catégories: les articles rédigés pour l'*Encyclopédie*, les différentes versions du *Tableau économique*, et les articles rédigés pour des journaux, dont le *Journal de l'agriculture* et les *Ephémérides du citoyen*. A l'intérieur de la première catégorie, on doit distinguer les articles publiés des articles non publiés dans l'*Encyclopédie*. Cette dernière fut, en effet, interdite de publication en 1757 suite à l'attentat de Damiens, publication qui sera reprise en 1765. Suite à son interdiction, nombreux furent ceux qui cessèrent leur collaboration de peur d'être mal considéré par le Roi. Les articles *Evidence*, *Fermiers*, et *Grains* de Quesnay furent ainsi publiés, alors que les articles *Hommes*, *Impôts* et *Intérêt de l'argent* furent retirés du projet par leur auteur. L'article *Intérêt de l'argent* fut publié par Dupont de Nemours dans les *Ephémérides* en 1766, l'article *Impôts* fut découvert et publié par Gustave Schelle en 1902, l'article *Hommes* le fut en 1908 par Stephan Bauer. Des trois versions du *Tableau économique*, seule la troisième, rédigée en 1759, fut largement diffusée. Nous n'avons de la première qu'une version manuscrite, retrouvée en 1894 dans les papiers de Mirabeau aux Archives Nationales par Stephan Bauer. Deux exemplaires de la deuxième édition nous sont parvenus, l'un est conservé à la Bibliothèque Nationale, l'autre aux Archives Nationales. Elle fut publiée par la British Economic Association en 1894. La troisième fut découverte par Gustave Schelle en 1905, mais fut perdue à nouveau par la suite (Meek 1962, pp.126-27). Cette troisième version, originellement destinée à être publiée dans le *Mercure de France*, fut finalement reproduite dans l'*Ami des Hommes* de Mirabeau. Enfin, Quesnay a également publié quelques textes dans des revues, notamment le *Droit naturel* dans le *Journal de l'agriculture* (septembre 1765), le *Dialogue entre Mr.H. et Mr.N.* également paru dans le *Journal de l'agriculture* en janvier 1766 et suivi en novembre d'un *Second dialogue entre Mr.H. et Mr.N.*, l'*Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique* publiée en juin 1766 toujours dans la même revue, le [premier] *Problème économique* publié en août de la même année et dans le même journal, le *Despotisme de la Chine* publié entre mars et juin 1767 dans les *Ephémérides du Citoyen*, et enfin les *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole* publiées en décembre 1774 dans les *Nouvelles Ephémérides économiques*. A part le *Despotisme de la Chine*, tous ces articles furent recueillis et publiés en 1767 par Dupont de Nemours dans *Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain* puis dans les *Discussions et développemens sur quelques-unes des notions de l'économie politique* (seconde partie de *Physiocratie*), le *Second problème économique* étant la seule pièce inédite du recueil. Eugène Daire fit une nouvelle édition de ce recueil en 1846, intitulé simplement *Physiocrates*, auquel il ajouta cependant les articles *Grains* et *Fermiers*. Cet ouvrage servit de référence pendant plus de quarante ans, jusqu'à la publication des *Oeuvres économiques et philosophiques de F. Quesnay* par Auguste Oncken en 1888. Ce dernier reproduit, en plus des deux ouvrages précédents, de nombreux autres articles publiés par Quesnay, et se veut le plus exhaustif possible. Cependant dans le *Tableau complet des oeuvres de Quesnay*, publié en fin d'ouvrage, Oncken ne mentionne pas les articles *Hommes*, *Impôts* et *Intérêt de l'argent* dont il n'a pas connaissance, et doit se contenter d'ajouter à la dix-neuvième référence « *Tableau économique* avec son explication et les *Maximes générales du gouvernement*

*d'économie politique pure*, Léon Walras ne pouvait connaître ni l'article *Hommes* qui contient la théorie des prix de Quesnay, ni le célèbre *Tableau économique* accompagné de son *Explication*. Un inventaire manuscrit supposé être celui de la bibliothèque d'Auguste Walras léguée à son fils Léon, et dont une copie est conservée au Centre Walras-Pareto de Lausanne, indique que ce dernier aurait reçu de son père des exemplaires (combien? lesquels?) des *Ephémérides du Citoyen*<sup>6</sup>. Aucun de ces exemplaires n'est aujourd'hui présent dans la bibliothèque de Léon Walras, conservée à l'Université de Lausanne, par le Centre Walras-Pareto. Léon Walras a, en revanche, pu accéder aux écrits de Quesnay grâce à l'édition d'Eugène Daire (1846), présente dans sa bibliothèque et portant son *ex-libris*. La première référence de l'inventaire cité ci-dessus se limite malheureusement à l'intitulé 'Quesnay', et ne permet donc pas de conclure avec certitude si celle-ci renvoie à l'édition d'Eugène Daire ou à l'édition de Dupont de Nemours. Walras a reçu, en outre, d'Auguste Oncken un exemplaire dédicacé des *Oeuvres économiques et philosophiques de F. Quesnay* publié quatorze ans après les *Eléments*. Notons, enfin, que Walras a été très intéressé par la publication du *Tableau économique* par la British Economic Association en 1894 au point de s'en enquérir auprès d'Auguste Oncken dans une lettre datée du 1<sup>er</sup> juillet 1896: « *Le fac-simile du Tableau Oeconomique de Quesnay que la British Economic Association dit (sur la couverture de votre tirage à part) avoir offert à ses membres et dont quelques exemplaires restent aux mains de Guillaumin pour être vendus 2 sh. 6d., est-il vraiment la reproduction exacte du Tableau lui-même dont votre beau volume des Oeuvres de Quesnay ne donnait toujours que l'Analyse extraite de la Physiocratie de Dupont? Si oui, je vais le faire acheter.* » (Jaffé 1965, I, pp.686-87)<sup>7</sup>.

L'intérêt que porte Léon Walras à Quesnay, et tout particulièrement à son *Tableau économique*, est remarquable à l'époque. François Quesnay n'a pas très bonne presse auprès des économistes depuis Adam Smith et Jean-Baptiste Say. Quelques auteurs dits néo-physiocrates (outre Dupont de Nemours, encore vivant, citons Garnier, Peuchet et Schmalz) vont tenter de pérenniser la philosophie économique de Quesnay, souvent au prix de lourdes concessions (Démier 1995). Leur place dans le débat politique (le statut de la propriété foncière) et économique (les traités de libre-échange de 1786 et 1814) fut même relativement importante jusqu'aux années 1820, marquées sur le plan politique par la montée en puissance du protectionnisme (Démier 1995, pp.241-47) et sur le plan économique par la publication des *Principes* de Ricardo (Steiner 1995, p.224). Rares sont ceux qui se revendiquent de la pensée physiocratique après 1820. Les attaques des économistes français sont d'une rare violence comme en témoignent ces quelques lignes de Jérôme-Adolphe Blanqui dans son *Histoire de l'économie politique* (1845): « *Quesnay n'a pas laissé une seule idée réellement praticable; mais il a ouvert le champ des expériences économiques. Ses écrits, peu nombreux et tous empreints d'un néologisme sentencieux qui rappelle assez bien le style des écoles récentes saint-simoniennes et fouriéristes, sont à l'économie ce que l'alchimie est à la chimie. Quesnay cherchait modestement la pierre philosophale; nos sectaires modernes déclarent sincèrement qu'ils l'ont trouvée.* » (Blanqui 1845, II, p.406).

La publication des principaux textes physiocratiques alors disponibles par Eugène Daire en 1846 va permettre de diffuser plus largement les écrits de Quesnay. Cette édition servira de

---

économique, qui y sont jointes sous le titre d'*Extraits des économies royales de M. de Sully*» une mention précisant que cette édition n'existe plus (Quesnay 1888, p.813). Il faudra attendre l'édition de l'INED en 1958 (Quesnay 1958) pour que tous ces textes soient enfin disponibles aux lecteurs français, et 1962 aux lecteurs anglais (Meek 1962).

<sup>6</sup> Quesnay y avait publié les articles suivants: *Analyse du gouvernement des Yncas du Pérou par M.A.*, janvier 1767, tome I, 1<sup>ere</sup> partie, pp.35-47; *Despotisme de la Chine, par M.A.*, mars 1767, tome III, 1<sup>ere</sup> partie, pp.5-88, avril 1767, tome IV, 1<sup>ere</sup> partie, pp.5-77, mai 1767, tome V, 1<sup>ere</sup> partie, pp.5-61, juin 1767, tome VI, 1<sup>ere</sup> partie, pp.5-75; *Lettre de M. Alpha, maître-ès-arts, à l'auteur des Ephémérides, sur le langage de la science économique*, octobre 1767, tome X, 2<sup>e</sup> partie, pp.163-227; *Lettres d'un fermier et d'un propriétaire, par M.A.*, février 1768, tome II, 1<sup>ere</sup> partie, n°II, pp.82-100; *Lettre à l'auteur des Ephémérides, de Versailles, ce 16 juin 1768*, juillet 1768, tome VII, pp.9-11.

<sup>7</sup> Ce tiré-à-part est aujourd'hui conservé dans le fonds du Centre Walras-Pareto à Lausanne sous la cote IS1927XIB4.

référence pendant toute la seconde moitié du dix-neuvième siècle, notamment à Walras et à Marx. Elle présente le mouvement physiocrate comme un ensemble théorique homogène dans lequel les arguments de Quesnay, Baudeau ou Turgot sont aisément substituables. Mais, à l'instar de ses prédécesseurs, Daire ne retient des physiocrates que le principe de libre-échange, et ne prête que peu d'attention au *Tableau économique* qu'il ne comprend d'ailleurs pas. La citation qui suit est certes un peu longue, mais elle est très significative : « *La société est comme un immense magasin où se trouvent en dépôt les subsistances, les matières premières, les ouvrages fabriqués de toute espèce, et où chacun vient puiser en raison de son droit, et apporter en raison de la nature de son travail. Mais ce magasin cesserait bientôt de fournir aux besoins journaliers des propriétaires, des capitalistes et des travailleurs, si l'agriculture ne venait périodiquement remplir les vides qu'y forme la consommation individuelle. Ce phénomène, que l'esprit a besoin d'une attention extrême pour bien suivre dans tous ses détails, Quesnay s'imagina qu'on pouvait le rendre sensible à l'oeil en quelque sorte, par une combinaison synoptique de lignes et de chiffres, à laquelle il donna le nom de Tableau économique. L'inspiration n'était pas heureuse et causa plus de bruit dans le monde, il faut en convenir, que dans la pratique elle n'obtint de succès. A peu près inutile, mais du moins très simple sous la plume du maître, ce Tableau fameux ne tarda pas, sous celle de plusieurs de ses disciples et du marquis de Mirabeau notamment, à se hérissier de tant de chiffres et à se compliquer de tant de figures, qu'il revêtit l'aspect d'un épouvantable grimoire. Ce fut une raison, sans doute, pour que beaucoup de gens affectassent de comprendre ce qu'ils n'entendaient pas; mais, dans la réalité, cette oeuvre, loin de porter la lumière sur les idées scientifiques de l'école, ne réussit qu'à les envelopper de ténèbres plus profondes.* » (Daire 1846, I, p.xliv)

Eugène Daire ne fut malheureusement pas le seul 'historien de la pensée économique' à n'avoir pas vu l'importance du *Tableau*. Joseph Garnier, dans le *Dictionnaire de l'économie politique* de Coquelin et Guillaumin, également très utilisé par Léon Walras, partage dans son article 'Physiocrates' l'opinion de Daire: « *Il est difficile de s'expliquer le succès de cette publication [le Tableau économique] assez peu intelligible. Composé de chiffres bizarrement disposés, ce tableau contribua plutôt à jeter du discrédit que des lumières sur la théorie.* » (Coquelin & Guillaumin 1854, II, p.364). Léonce de Lavergne, dans son ouvrage intitulé *Les économistes français du XVIIIe siècle* publié en 1870, ne comprend pas mieux le *Tableau* qui « *ne présente qu'une formule aride, inanimée, à peine compréhensible, que les commentaires hérissés de chiffres de ses admirateurs n'ont fait qu'embrouiller encore* » (Lavergne 1970, p.67). Finalement, Blanqui traduit assez bien le sentiment général des économistes du dix-neuvième siècle en écrivant à propos du *Tableau économique* : « *C'est, de tout le système [physiocratique], la partie qui a fait le plus de bruit, et qui est aujourd'hui la plus oubliée* » (Blanqui 1845, II, p.83). On attribue généralement à Marx le mérite d'avoir 'redécouvert' Quesnay, ou plus exactement son *Tableau*, sur lequel il travailla de 1862 à 1863 lors de la préparation de ses *Théories sur la plus-value* publiées par Kautsky entre 1905 et 1910. On méconnaît donc encore trop l'importance des 'leçons' de Walras sur le *Tableau économique* de Quesnay.

Walras a donné une place relativement importante aux physiocrates dans ses cours, et ce dès ses premières années d'enseignement. Léon Walras a débuté son enseignement à Lausanne en décembre 1870. On dispose de très peu d'éléments sur le cours professé par Walras pendant l'année 1870/1871. En revanche, on dispose grâce au remarquable travail des éditeurs du *Cours* de Léon Walras, d'un certain nombre de notes pour les années suivantes (Walras 1996, pp.717-771). On sait ainsi que dès l'année 1872, Walras enseignait le *Tableau économique* de Quesnay dans un cours intitulé 'Système des phénomènes économiques' professé à Genève. Sa dixième et dernière leçon portait alors le titre suivant: 'Tableau général du système des phénomènes économiques. Examen critique de la doctrine des physiocrates et de la doctrine de l'école anglaise sur la production économique'. Deux des douze questions d'examen portaient sur le sujet, 'Le Tableau économique' et 'Examen critique de la doctrine des physiocrates' (Walras

1996, p.745). Sur les dix leçons que compte le 'Système des phénomènes économiques', seules les six premières sont complètement rédigées, les quatre autres n'ayant peut-être pas pu être données faute d'étudiants (Walras 1993, p.413). Les notes de la dernière leçon sont cependant assez consistantes pour avoir une idée claire de l'interprétation de Walras du *Tableau économique* de Quesnay.

Enfin, toujours sur un plan académique, Walras a encadré sur ce sujet les recherches de l'un de ses étudiants, Charles Soldan. Ce mémoire, pratiquement inconnu, a été récemment découvert par les éditeurs du *Cours* (Walras 1996, p.21). Loin d'être simplement anecdotique, ce petit livre est essentiel à notre sujet car il présente des similitudes frappantes avec la leçon 37 des *Éléments d'économie politique pure*, et doit par conséquent faire l'objet d'une attention particulière. Cette étude constitue l'un des rares mémoires que Walras ait dirigé lors de son enseignement à Lausanne (Walras 1996, pp.20-21). Elle est présentée en décembre 1874 devant une commission présidée par Léon Walras, et comprenant deux autres professeurs, François Guisan et Emile Bory-Hollard. Walras rédige à cette occasion un rapport, intitulé «Rapport à l'Académie sur le concours n°23», conservé aujourd'hui à l'Université de Lausanne. Bien qu'ayant suivi les cours d'économie de Léon Walras pendant l'année 1873-1874, Charles Soldan est resté en contact avec son ancien professeur pendant quelques années. On sait ainsi, grâce à son *Journal* resté inédit, que lors de son séjour à Leipzig du 1<sup>er</sup> novembre 1876 au 9 mars 1877, Charles Soldan a été l'intermédiaire de Walras auprès de Roscher, auquel il remit dès le 17 novembre 1877 « deux brochures de M. Walras et la mienne, & de la réception duquel je n'ai eu qu'à me louer »<sup>8</sup>. On apprend, en outre dans ce journal, que Walras lui envoya les «Equations de la capitalisation», qu'il reçut le 17 février 1877, avant même sa publication dans le *Bulletin de la société vaudoise des sciences naturelles* en mars. Enfin, une lettre inédite et conservée au Centre Auguste et Léon Walras de Lyon, atteste de recherches sur la théorie de la rente effectuées par Soldan pour Walras en avril de la même année<sup>9</sup>. Six exemplaires de son *Etude critique du Tableau économique de Quesnay* sont joints à cette lettre, il en reste aujourd'hui deux dans la bibliothèque de Léon Walras.

Cette brochure de cinquante pages est divisée en deux parties, l'*Exposition des principes fondamentaux du Tableau économique* et la *Critique de la doctrine exposée dans le Tableau économique*. Charles Soldan utilise la réédition par Eugène Daire en 1846 de la *Physiocratie*, ouvrage qui n'était alors pas à la bibliothèque de l'Université de Lausanne et que Walras lui a probablement prêté, pratique dont il se plaint à Louis Ruchonnet dans une lettre du 21 avril 1872<sup>10</sup>. Malgré le titre de son opuscule, Charles Soldan s'appuie essentiellement sur trois sources bibliographiques, l'*Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique* de Quesnay, et l'*Explication du Tableau économique* de Baudeau, tous deux édités par Eugène Daire, et les

---

<sup>8</sup> C. Soldan, *Journal*, Université de Lausanne, ms 42, p.25.

<sup>9</sup> «Lausanne, 22.4.1877. Monsieur, J'ai fait les recherches que vous me demandiez sur la théorie de la rente de M. Hermann. L'ouvrage de M. Roscher ne m'a guère fourni d'indications à cet égard. Le livre de F.B.W. Hermann, intitulé "Staatswirthschaftliche Untersuchungen" (2de édition 1870) s'y trouve bien cité à plusieurs reprises à propos des paragraphes traitant de la théorie de la rente, mais ces citations sont perdues dans une foule d'autres, et il n'y a absolument rien dans l'ouvrage de M. Roscher qui me permette de penser que la théorie de M. Hermann soit digne d'une attention particulière: En tout cas elle ne se trouve pas discutée dans le volume que j'ai parcouru, et il m'est dès lors aussi impossible qu'avant de m'en faire la moindre idée. Dans l'espoir que vous voudrez bien excuser le résultat négatif auquel je suis arrivé et que je regrette autant que vous, je vous prie, Monsieur, d'agréer les salutations respectueuses de votre dévoué Charles Soldan. P.S. Je vous expédie par le même courrier six exemplaires de mon *Etude critique du Tableau économique de Quesnay*.» Fonds Walras, Centre Auguste et Léon Walras, Lyon, FA II, B1.

<sup>10</sup> «J'en suis actuellement réduit à prêter mes propres livres aux étudiants pour rédiger des thèses de licence et des mémoires de concours, et cette pratique est extrêmement incorrecte pour eux et pour moi.» Citée dans P. Dockès, J.P. Potier, «Introduction», in L. Walras, *Cours*, in *Oeuvres économiques Complètes*, vol. XII, Paris, Economica, 1996, p.20.

commentaires d'Adam Smith dans la *Richesse des Nations*. La lecture de Soldan du *Tableau* de Quesnay, ou de ce qu'il en connaît, est très révélatrice de ses influences, et de celle de Baudeau en particulier. Dès le premier paragraphe, la définition des trois classes de citoyens, Soldan, bien que citant Quesnay, sollicite l'*Explication* de Baudeau. Or, pour ce dernier, et à la différence de Quesnay, chaque classe se définit par le type d'avance qu'elle fait, la classe productive est celle qui fait les avances annuelles et primitives, la classe des propriétaires fait les avances foncières et la classe stérile... les avances stériles. Soldan adhère à cette analyse, et conclut que « *Le produit net (qui est toujours égal au chiffre de la reproduction totale moins celui des reprises) joue, par rapport au propriétaire, le même rôle que les reprises par rapport au cultivateur; c'est l'intérêt et la récompense de ses avances foncières et le moyen de les entretenir* » (Soldan 1876, p.22). Le produit net est présenté ici comme la rémunération du capital avancé. Déjà se profile ici l'une des principales critiques de Soldan et de Walras à l'égard de Quesnay, à savoir l'absence d'intérêt du capital de la classe stérile et l'absence de rémunération des autres services producteurs.

## II. L'économie politique pure et les interprétations de Walras du *Tableau économique*

L'analyse de Walras du *Tableau économique* de Quesnay est présente dans deux de ses écrits, dans ses notes de cours à Genève (1871-72), et dans la leçon 37 (des quatrième et cinquième éditions) des *Éléments d'économie politique pure* (Walras 1988, pp.601-606). Une première différence tient à la place que Walras souhaite donner à Quesnay. Dans ses premiers cours, Walras présente le *Tableau* dans sa dixième et dernière leçon, juste après avoir présenté son analyse de la production et de la combinaison des services producteurs par l'entrepreneur. Dans sa neuvième leçon, intitulée « *Du mécanisme de la production, ou de l'association des services producteurs dans les entreprises* », Walras distingue, en effet, trois types de services producteurs, la terre, les facultés personnelles et les capitaux (fixes et circulants) et trois types de revenus, les fermages (paiement de la rente), les salaires (paiement du travail), et les intérêts (paiement du profit). La valeur des terres est estimée à 80 milliards, celle des facultés personnelles à 50 milliards et celle des capitaux à 60 milliards (40+20). Dans une période, les revenus distribués sont respectivement de 2, 5 et 3 milliards. Pas plus que ne l'avait fait Quesnay, Walras ne fournit aucune explication sur la valeur de ces données. La valeur totale de la production est de 10 milliards. Celle-ci se reproduit, comme dans le *Tableau* de Quesnay, d'année en année: « *Le montant du capital circulant dépend du coefficient de roulement. Dans notre hypothèse, il se renouvelerait en 2 ans (en moyenne) à 10 milliards par an. Tous les ans 10 milliards produits consommés et reproduits. Mais pour exactitude complète il faut se les représenter comme se consommant et se reproduisant de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute. \_C'est un circulus.* » (Walras 1993, p.470) A la manière de Quesnay, Walras synthétise ses résultats dans ce qu'il appelle lui-même un 'tableau':

T=80 m.	<i>terres</i>	2.5	<i>t=2 m. rente</i>	$\tau=2$ m. <i>fermages</i>
P=50 m.	<i>fac. pers.</i>	10	<i>p=5 m. travail</i>	$\pi=5$ m. <i>salaires</i>
K=60 m.	<i>capitaux</i>	5	<i>k=3 m. profit</i>	$x=3$ m. <i>intérêts</i>
Soit 190		10		10

Dans la dixième leçon, Walras se réapproprie le *Tableau économique* de Quesnay, et en donne une représentation tout-à-fait similaire à celle qu'il vient de donner pour sa propre théorie de production lors de la leçon précédente. Et Walras d'ajouter: « *Ce tableau [celui de Quesnay] peut se traduire ainsi dans notre système* » (Walras 1993, p.471)

T=40 m.	terres	5%	t=2 m. rente	$\tau=2$ m. fermages
P=10 m.	fac. pers.	20%	p=3 m. travail	$\pi=3$ m. salaires
5 m.	fac. pers.	20%		
K=10 m.	cap. fixes	10%	k=1 m. profit	x=1 m. intérêts
3m.	cap. circ.			
Soit	68 m.		6 m.	6 m.

Le *Tableau* de Quesnay apparaît être une étape essentielle du raisonnement de Walras dans l'une de ses rares incartades dans ce que l'on appelle aujourd'hui macroéconomie. Walras s'inspire donc du schéma physiocratique pour construire ce qu'il appellera dans les *Eléments* le marché permanent. Les particularités du système physiocratique, et en premier lieu la productivité exclusive de l'agriculture, disparaissent dans la lecture qu'en donne Walras. Selon lui, la *Formule* de Quesnay présente implicitement un mécanisme de production dans lequel les trois services producteurs, que sont la terre, les facultés personnelles et les capitaux, sont présents et achetés chacun à leur valeur. Les trois milliards d'achat de subsistance sont interprétés comme le paiement des salaires, ou la rétribution de l'utilisation des facultés personnelles estimées à quinze milliards; l'achat de biens manufacturés par la classe productive à la classe stérile correspond, quant à lui, à l'intérêt du capital fixe, i.e. les avances primitives. Walras se démarque ainsi de ses contemporains (et des nôtres) en reconnaissant à Quesnay trois facteurs de production: « *Les physiocrates ne méconnaissent pas, comme on l'a affirmé, le travail et le capital. En fait ils leur donnent leur place. Mais il est vrai qu'ils ne les font pas figurer convenablement.* » (Walras 1993, p.471). On remarquera d'ailleurs que pas une fois Walras ne cite l'expression «produit net» dans une leçon sur Quesnay! Dans les *Eléments* Walras présentera l'apport des physiocrates sous un angle beaucoup plus critique.

Les *Eléments d'économie politique pure* de Walras ont été publiés, pour la première fois, en deux morceaux, respectivement en 1874 et 1877. La critique du *Tableau économique* de Quesnay faisait alors l'objet de la 53<sup>e</sup> leçon; elle fut donc publiée en 1877. La seconde partie était-elle déjà rédigée en 1874 comme l'affirme Walras (Jaffé 1965, I, p.410)? La question n'a pas été définitivement tranchée même si William Jaffé apporte quelques éléments de réponse tendant à montrer que Walras est intervenu à deux reprises au moins sur son texte entre 1874 et 1877 (Jaffé 1983, pp.80-84). La leçon intitulée «*Examen critique de la doctrine des physiocrates*» a été très peu modifiée selon les éditions. D'abord placée en 53<sup>e</sup> position dans la première (1874-77), elle devient la 29<sup>e</sup> leçon dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éditions (1889 et 1896), puis la 37<sup>e</sup> dans la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> posthume (1900 et 1926). Cette leçon présente deux particularités. Tout d'abord elle se distingue considérablement de celle du «*Système*» dans le sens où elle est beaucoup plus critique envers Quesnay. La seconde particularité de cette leçon est sa forte similitude avec l'*Etude critique* de Charles Soldan. Il nous est impossible de tirer aucune conclusion sur cette proximité, et l'enjeu d'une telle enquête serait bien faible pour notre propos, puisque nous avons établi par ailleurs que Walras avait une connaissance directe des textes physiocratiques. Nous nous concentrerons donc ici sur le sens des critiques de Walras, développées par Soldan, ou de celles de Soldan synthétisées par Walras.

La première critique de Quesnay par Walras porte sur la valeur de la production ou de la reproduction, selon la définition que l'on veut bien accorder à ces termes, critique déjà amorcée dans le *Système des phénomènes économiques*. Dans ses notes de cours à Genève, Walras s'était en effet déjà interrogé sur la réalité des cinq milliards de reproduction de la *Formule du Tableau économique*: « *La plus grosse erreur du tableau économique de Quesnay, c'est de dire que la production est de 5 milliards quand elle est réellement de 6. Parce que la classe industrielle consomme ce qu'elle produit, il l'appelle stérile. Elle consomme ce qu'elle produit. Donc elle produit.* » (Walras 1993, pp.471-72). Dans les *Eléments* cependant, ce n'est pas à six mais à sept



milliards que Walras estime la valeur de la production. La même conclusion avait déjà été tirée avec le même argument par Charles Soldan dans son *Etude* (Soldan 1876, p.34). Selon nous, on doit cette nouvelle rectification à la lecture malencontreuse de Quesnay par Baudeau, qui dans son *Explication du Tableau économique* (1767-1770), estime les ventes de la classe stérile à trois milliards dont un milliard de biens industriels qu'elle garde pour elle-même<sup>11</sup>. Le recours à l'*Explication* de Baudeau, à défaut de celle de Quesnay encore indisponible, est très commun depuis sa réédition en 1846 par Eugène Daire qui la présenta alors comme LA référence à utiliser<sup>12</sup>. Mais que la production soit de six ou de sept milliards, la critique reste la même, Quesnay ne prend pas en compte la valeur du travail de la classe stérile. L'essentiel de la critique de Walras porte donc sur la notion même de richesse.

Selon Walras (et son étudiant), Quesnay n'a pu prendre en compte la production des artisans et commerçants parce qu'elle n'est pas matérielle: « *Lorsqu'on cherche à pénétrer la raison de cette manière de voir des physiocrates, on reconnaît que, pour eux, l'idée de richesse était essentiellement liée à l'idée de matérialité.* » (Walras 1988, p.604).<sup>13</sup> Le travail n'aurait pas de valeur en soi car il est immatériel. Les critiques avancées par Walras et Soldan sur la matérialité de la richesse chez Quesnay sont peu originales pour l'époque, mais prennent une dimension particulière dans les *Eléments*. Le débat sur la matérialité de la richesse, ouvert avec la publication de la *Richesse des Nations* d'Adam Smith, est très vif au dix-neuvième siècle, surtout après sa remise en cause par Jean-Baptiste Say en 1803. Nombreux sont alors ceux qui tenteront de réinterpréter la doctrine physiocratique dans ces termes. Eugène Daire s'en fait l'écho dès 1846. Selon lui, la matérialité est le caractère fondamental de la richesse chez les physiocrates, ce en quoi ils se rapprochent de Smith, de Ricardo et de Malthus (Daire 1846, I, p.xxvii). Daire alimente ainsi inconsciemment le débat en fournissant aux libéraux français l'occasion de se prononcer sur Quesnay, qu'ils n'auront lu pour certains, qu'à travers sa présentation, et que lui-même ne cite jamais directement, lui préférant Baudeau ou Turgot.

La matérialité de la richesse est également au centre de deux autres critiques de Walras du *Tableau*: 1° Quesnay méconnaît le fait que la classe stérile paie elle-aussi une rente aux propriétaires, 2° la classe stérile utilise, comme la classe productive, des avances primitives et en paie donc les intérêts. Selon Walras, en effet, l'une et l'autre classe ont besoin de louer un morceau de terre pour travailler, les agriculteurs pour cultiver, et les artisans et commerçants pour leurs magasins, ateliers, entrepôts etc... : « *On ne fait point d'industrie entre ciel et terre; il faut se poser quelque part sur le sol* » (Walras 1988, p.605). Or, dans le raisonnement walrassien, s'il on admet qu'il y a rétribution d'un service productif, c'est qu'il a nécessairement contribué à donner de la valeur à la production. Dans l'agriculture, comme dans l'industrie, la terre, le travail et le capital concourent au processus de production, et doivent faire l'objet d'un paiement respectivement aux propriétaires, aux travailleurs et aux capitalistes. « *Pourquoi donc,*

---

<sup>11</sup> « *Mais, Madame, quand cette cinquième portion a été façonnée, voiturée, trafiquée par les agents de la classe stérile, comment croyez-vous qu'elle se distribue? Premièrement, les agents de la classe stérile en retiennent pour eux-mêmes le plus qu'ils peuvent; ils ont raison, c'est leur intérêt et leur droit: première portion, qu'ils font très bien de rendre la meilleure possible pour eux. La seconde, ils la vendent à la classe propriétaire, en échange de la moitié de son produit net; & la troisième, ils la vendent à la classe productive, en échange du tiers de ses reprises.* » (Baudeau 1967, pp.120-21).

<sup>12</sup> « *Plus d'un auteur moderne a parlé du Tableau économique sans savoir en quoi consistait cette formule, dont les physiocrates ont, sans doute, fort exagéré l'importance, mais qui n'est pas moins une expression abrégée, très ingénieuse, des points fondamentaux de leur système. Cet écrit de l'abbé Baudeau ne permettra plus de se méprendre sur la nature et l'objet de cette fameuse Table, et il complète, avec beaucoup de lucidité, l'analyse, un peu trop succincte, qui en avait été donnée par son inventeur [l'Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique]* » (Daire 1846, II, p.822).

<sup>13</sup> « *pour eux [les physiocrates] la matérialité est le caractère fondamental et essentiel de toute richesse, et l'on peut dire que c'est dans cette conception erronée du phénomène de la valeur qu'il faut chercher l'origine de toutes les erreurs principales dont leur système est entaché.* » (Soldan 1876, p.36).

*se demande Walras, les physiocrates n'ont-ils pas aperçu ce revenu du sol des villes qui est un vrai produit net de l'industrie et du commerce? Evidemment parce que c'est un revenu immatériel.* » (Walras 1988, p.605). Le produit net, c'est-à-dire la valeur qui a été ajoutée au produit au cours du processus de production, n'est pas le seul apanage des terres agricoles ni de l'agriculture. Si c'était le cas, les terres non cultivées n'auraient aucune valeur et ne pourraient être le support d'une location. Walras reproche aux physiocrates d'avoir méconnu cette réalité et de n'avoir pas perçu que derrière chaque flux monétaire vers les travailleurs, les propriétaires de terres et les capitalistes se dissimulait le prix d'un service productif et la part du produit net associé à ce service. De la même manière, Walras reproche à Quesnay de doter la classe productive d'un capital de premier établissement (capital fixe), sujet à intérêt, et de ne doter la classe stérile que d'un fonds d'approvisionnement (capital circulant): « *Pourquoi cela? demande à nouveau Walras. Le métier à tisser est-il moins indispensable à l'industriel que la charrue à l'agriculteur? Son atelier est-il moins nécessaire au premier que sa grange au second? Non, sans doute; mais c'est que le service de la charrue se transforme en blé qui est une chose matérielle, tandis que le service du métier se change en une façon qui est immatérielle. C'est pourquoi on a oublié d'en constater l'existence.* » (Walras 1988, p.605). La critique des *Eléments d'économie politique pure* rejoint donc celle du *Système des phénomènes économiques*: Quesnay n'a pas pu saisir complètement la théorie de la production car il a eu l'intuition de la combinaison des trois services producteurs mais en a donné une présentation maladroite (*Système*) dans laquelle il a complètement occulté le rôle du travail et du capital et n'a vu que la force productive de la terre (*Eléments*). La leçon 37 est cependant plus achevée car elle insiste sur l'un de ses principaux apports, la notion de richesse sociale, qu'il emprunta à son père Auguste.

### III. Quesnay, l'économie politique appliquée et l'économie sociale

A la fin des leçons 53 et 29, respectivement de la première et des deuxième et troisième édition des *Eléments*, Walras conclut que les physiocrates demeurent «non seulement la première mais la seule école d'économistes qui, en France, aient eu une économie politique pure originale, et aussi qu'au milieu de leurs erreurs apparaissent des vues d'une profondeur et d'une justesse extraordinaire» (Walras 1988, p.606) sans être plus explicite sur la nature de ces 'vues'. Ce n'est qu'à partir de la quatrième édition, que Walras s'en expliquera. Il retient, en effet, de l'école physiocratique deux avancées primordiales, «l'une comme base de l'économie sociale, savoir que l'Etat doit vivre sur le prix de la rente foncière; et l'autre comme base de l'économie politique appliquée, savoir que la libre concurrence est, sauf exceptions motivées, la règle générale et supérieure de la production de la richesse.» (Walras 1988, p.606). Nous allons donc revenir sur ces deux thèmes.

Dans son *Introduction à l'étude de la question sociale* (1859-60), Walras établit pour la première fois un parallèle entre Quesnay, la naissance de l'économie politique et la concurrence: «*La formule du laissez-faire et du laissez-passer n'est point nouvelle. Nous la tenons des physiocrates. Le principe de la liberté du travail fut proclamé solennellement en même temps qu'appliqué par Turgot dans l'édit de 1776. Ainsi l'on peut dire que le système de la liberté de la production est né avec l'économie politique. On peut dire aussi que la libre concurrence et la science économique ont grandi côte à côte. Aujourd'hui, dans la pratique, nous nous acheminons vers la liberté de plus en plus absolue du marché; et cette marche nous est tracée par les économistes, fidèles, en cela du moins, aux premières inspirations des physiocrates.*» (Walras 2001, p.113). Le principe et la pratique de la concurrence sont encore confusément mêlés dans ces textes de jeunesse, et ainsi que le note Jean-Pierre Potier, la fougue du jeune Léon Walras le fera passer pour un 'individualiste ultra-libéral' (Potier 1999, p.56). Il adoptera par la suite un ton beaucoup plus circonspect à propos de la concurrence, et beaucoup plus critique à propos du *laissez-faire, laissez-passer* (Van Daal & Jolink 1993, p.113-119). Quelques réserves font progressivement leur apparition à partir de 1863, date de rédaction d'un article originellement

destiné à être publié dans la *Revue des Deux Mondes* et intitulé *Du matérialisme et du spiritisme en matière d'économie politique et sociale* (Potier 1999, p.57; Walras 2000, p.145). Walras distingue alors deux écoles, l'école de Jean-Baptiste Say dite 'utilitaire', héritée de Quesnay (Walras 2000, pp.195-196), et celle de Bastiat, qualifiée de 'moraliste'. Mais c'est à partir du milieu des années 1870 que Walras prend réellement du recul vis-à-vis de l'école de Say et du principe de la concurrence.

Dans un article récent, Jean-Pierre Potier a, en effet, montré que Léon Walras avait beaucoup évolué sur la question de la concurrence entre ses premières années (1860) et sa mort en 1910 (Potier 1999). Le milieu des années 1870 correspond bien sûr à la publication des *Éléments d'économie politique pure*, mais également à la rédaction entre 1874 et 1876 (Walras 1987, p.234-35) d'un texte intitulé *Une branche nouvelle de la mathématique*, dans lequel il clarifie la notion complexe de concurrence. Selon lui, derrière la simple expression de concurrence se cachent en fait trois réalités distinctes: le fait de la concurrence, l'idée de la concurrence et le principe de la concurrence (Walras 1987, p.298). Le fait de la concurrence exprime l'état de la concurrence dans une société et renvoie à l'économie politique pratique, l'idée de la concurrence est la conception de la concurrence telle qu'elle *pourrait* être (critère du vrai, économie politique pure) et le principe de la concurrence n'est autre que la concurrence telle qu'elle *devrait* exister, domaine de l'économie politique appliquée. Lorsque, dans les *Éléments*, Walras parle à propos de Quesnay de libre concurrence comme base de l'économie politique appliquée, il a donc à l'esprit le principe de la concurrence. L'un des principaux apports de Quesnay à 'l'économie politique et sociale' se situe donc, pour Walras, dans l'originalité et la force avec laquelle il a défendu le système de libre concurrence au nom de l'intérêt. Walras ne s'explique pas davantage sur ce point dans les *Éléments*. C'est l'objet de la quatrième leçon du *Cours d'économie politique appliquée*. C'est, en effet, dans cette leçon que Walras affirme la supériorité du principe de la concurrence, principe que l'on doit aux physiocrates: «*La règle générale et supérieure de la production agricole, industrielle, commerciale et financière de la richesse sociale est celle du laisser-faire, laisser-passer ou de la libre concurrence. Elle a été préconisée pour la première fois par le groupe qu'on appelle aujourd'hui du nom de Physiocrates et qu'on désignait de leur temps par celui d'école ou de secte des économistes. [...] Envisagé en lui-même et dans ses applications multiples le principe de la libre concurrence constitue presque toute l'économie politique contemporaine. En économie politique pure, et en économie sociale, les économistes sont fréquemment divisés, et l'on peut dire sans inexactitude que ces deux parties de l'économie politique, en raison des divisions qui y règnent et des lacunes qui y persistent, n'existent pas encore scientifiquement. En économie politique appliquée, au contraire, ils sont d'accord et l'on peut, à peu de choses près, considérer la science comme achevée. Tout économiste est partisan de la libre concurrence, et tout homme qui n'est pas partisan de la libre concurrence n'est pas économiste.*» (Walras 1996, pp.463-64).

L'adoption du principe de libre concurrence par tous les économistes ne signifie pas cependant qu'ils soient tous d'accord. Walras distingue à nouveau deux écoles, celle de Jean-Baptiste Say, héritée de Quesnay, qui voit dans la concurrence une loi naturelle, dont la démonstration reste à faire, et l'école de Bastiat qui adopte un point de vue moraliste et qui voit dans la concurrence une loi juste. La première école est qualifiée de *naturaliste*, et non plus d'utilitaire comme c'était le cas dans le texte *Du matérialisme et du spiritisme en matière d'économie politique et sociale*, et la deuxième de *moraliste*. Walras propose, quant à lui, une troisième voie, celle qui consiste à démontrer la supériorité du principe de concurrence du point de vue de l'intérêt en montrant que la concurrence répond au mieux à la double question de l'abondance et de la proportion dans la production (Walras 1996, p.464; 1996, pp.472-480). C'est ce troisième point de vue qui est maintenant qualifié d'*utilitaire* par Léon Walras. On a donc assisté entre 1863 et 1874 à une nette prise de distance de la part de Walras envers Say et Quesnay sur la question de la concurrence.

La question de l'impôt chez Léon Walras est de toute première importance bien qu'elle reste encore trop peu étudiée. Ses réflexions sur la fiscalité sont en grande partie héritées de son père Auguste, et ont été développées dès le début des années 1860 à l'occasion du Concours et du Congrès sur l'impôt de Lausanne (Walras 2001, pp.317-340; Longchamp 2002, pp.40-64). L'influence des physiocrates transparait nettement derrière celle de son père. Dans sa critique des idées fiscales d'Emile de Girardin, *De l'impôt sur le capital* (1850), Auguste Walras défend en partie l'impôt foncier des physiocrates. Cet impôt est juste, car la terre est source d'une grande partie des revenus, mais il ne peut être l'impôt unique souhaité par Quesnay et ses disciples, car la terre n'est pas la seule source de richesse, le travail l'est également: *«la science de la richesse a fait des progrès depuis Quesnay et ses disciples. [...] Pour mon compte personnel, je crois avoir démontré que les profits ne sont pas une matière imposable, et que toutes les dépenses publiques se puisent en définitive dans la rente foncière ou dans les salaires. [...] Il pouvait donc y avoir erreur de la part des physiocrates [de vouloir que toutes les dépenses publiques] fussent prélevées sur la rente foncière mais il n'y aura jamais d'erreur à prétendre que la terre doit contribuer à alimenter le Trésor public.»* (Walras 1997, pp.579-80). Dix ans plus tard, son fils Léon, se prononcera pour un impôt unique directement hérité des physiocrates même si leurs théories de la richesse sociale diffèrent profondément. Walras se réclame même des physiocrates jusqu'à souhaiter voir appeler sa théorie de l'impôt *néo-physiocratie* ou *physiocratie nouvelle*: *«Notre impôt unique sur les fermages n'est autre chose que l'impôt unique territorial des physiocrates, le véritable impôt unique <et le seul qui se soit produit honorablement dans la science>. Avec des théories bien différentes de la nature, de l'origine et des lois de la richesse sociale, les physiocrates et nous, nous aboutissons à des conclusions identiques sur l'impôt. Aussi, dans le cas où notre système serait appelé à jouir de quelque faveur parmi les économistes, serions-nous heureux de lui donner nous-même et de lui voir prendre dans le public le nom de néo-physiocratie ou de physiocratie nouvelle.»* (Walras 2001, p.359).

Léon Walras a été inspiré par la lecture de son père de la théorie physiocratique de l'impôt. *«Je ne crois pas que ni Quesnay ni ses disciples se soient jamais représentés d'une manière convenable les effets de l'impôt foncier ou de l'impôt unique, comme ils l'appelaient. Si ces illustres penseurs avaient été un peu plus avancés dans la science de la richesse, ils auraient vu que leur impôt foncier n'était pas un impôt mais qu'il constituait une attribution à l'Etat d'une portion de revenu net ou des fermages, et par cela même une confiscation pure et simple, au profit de l'Etat, d'une portion de capital foncier. Dans le système des physiocrates, il n'y avait plus d'impôt à la rigueur. Tous les impôts sans exception étaient abolis. Seulement une portion de terres cultivables était attribuée à la République, afin que la République pût subvenir aux dépenses publiques avec les fermages qui lui [seraient] payés à perpétuité.»* (Walras 1997, p.579). Walras, père et fils, reprochent à Quesnay d'avoir cru que l'impôt retombe toujours *in fine* sur les propriétaires fonciers, alors qu'il retombe selon eux en partie sur les fermages et en partie sur les salaires (Walras 1997, p.77; p.580; 2001, p.360). En conséquence, n'imposer que les propriétaires revient à leur faire supporter une part auparavant supportée par les travailleurs. L'impôt unique physiocratique est donc inique et peut être comparé à une spoliation. Mais si le raisonnement de Quesnay est erroné, sa conclusion n'en est pas moins juste, il suffit donc de l'amender: *«Pour rectifier leur système, écrit Auguste dans La vérité sociale, il n'y a donc autre chose à faire qu'à le pousser à sa dernière limite. Vous prétendez que l'Etat est copropriétaire du sol, et que le fermage doit se partager entre l'Etat et les propriétaires fonciers. Allez plus loin, et puisque vous avez mis le pied dans la bonne voie, ne vous arrêtez pas à moitié chemin. Affirmez que l'Etat est propriétaire de la terre, et que le fermage tout entier lui appartient. Voilà ce que je dirais aux physiocrates, s'il existait encore parmi nous quelques représentants de cette illustre école.»* (Walras 1997, p.78). Ce sera également la position de Léon (Walras 2001, p.360; Dockès 1996, pp.69-72). Selon Walras, l'impôt *naturel* et *normal* est l'impôt unique sur les fermages. En effet, les salaires, revenus des facultés personnelles et l'intérêt, revenu du capital proprement dit, sont des revenus individuels comme les facultés personnelles et le capital font l'objet de

propriétés individuelles. En revanche, la terre est «*l'objet naturel de la propriété collective ou commune*» (Walras 2001, p.477]), son revenu, le fermage, est donc le revenu naturel de l'Etat. L'impôt unique sur les fermages répond au critère de justice, mais également à celui de l'intérêt. Il permet, en effet, aux dépenses publiques de s'adapter naturellement à la croissance économique et démographique: «A mesure que, dans un pays, la population augmente, la richesse se développe, d'une part le rôle de l'Etat grandit, d'autre part la valeur de la rente foncière s'accroît incessamment. L'Etat a donc dans les fermages un revenu assuré, toujours en rapport avec les besoins de la communauté et les exigences des services publics.» (Walras 2001, p.478). Il est, de plus, parfaitement proportionnel puisque la terre devenue propriété collective appartient à tous de manière égale, de même que ses revenus. Tout le monde paie donc également l'impôt, ou personne ne le paie (Walras 2001, p.482). Cet impôt répond donc parfaitement à la question posée lors du concours international de l'impôt lancé par le canton de Vaud en 1860: *Que doit être un système d'impôt, dans l'ordre social actuel, pour asseoir la répartition des charges le plus équitablement possible sur les contribuables ou sur la matière imposable?*

Walras n'a jamais cessé de revendiquer sa dette envers Quesnay sur cette question, ainsi que l'atteste la réédition en 1896 d'un certain nombre de ses textes sur l'impôt (dont les *Souvenirs du Congrès de Lausanne*) dans les *Etudes d'économie sociale* et la publication la même année d'un article dans la *Revue Socialiste* intitulé *Théorie de la propriété*, «esquisse de ce qu'aurait dû être de véritables *Eléments d'économie sociale*» (Dockès & Potier 2001, p.59). Dans cet article, lui aussi réédité dans les *Etudes d'économie sociale*, Walras rend hommage à ceux dont il se réclame dans un dernier pied-de-nez aux économistes de son temps, de qui il resta toujours incompris: «*L'intérêt comme la justice demande donc que le prix du service de la terre aille à l'Etat et couvre ses dépenses. C'était <là> en somme l'idée des physiocrates, de Quesnay, de Turgot, dont le seul tort fut de donner à leur théorie de l'impôt unique sur la rente une base trop large en voyant dans la terre toute la richesse sociale. Il est doublement flatteur d'être revenu, pour les plus sérieux motifs, à la doctrine professée par les hommes qui ont fondé l'économie politique en France et d'avoir été, pour cela, mis au ban de la science par ceux qui l'ont amenée au point d'affaiblissement et de discrédit où elle se trouve à présent.*» (Walras 1990, p.194).

## Conclusion

L'étude de la lecture d'un auteur par un autre auteur ne relève-t-elle que de la curiosité intellectuelle ? Ou peut-on au contraire s'appuyer sur les liens plus ou moins étroits qui unissent les économistes pour mieux comprendre le terreau dans lequel ils ont ébauché leur analyse. L'étude du lien entre Walras et Quesnay a permis, du moins nous l'espérons, d'enrichir notre connaissance des étapes du raisonnement walrassien, et de reconnaître parmi ses maîtres le célèbre physiocrate. Nous sommes volontairement restreints à des faits avérés et à des passages auxquels Walras faisait explicitement référence à Quesnay ou à la théorie physiocratique. Certaines de ces citations doivent être naturellement replacés dans leur contexte. Ainsi certains textes sont-ils des écrits de jeunesse dans lesquels il encore était fortement marqué par l'influence de son père et de ses lectures physiocratiques, d'autres, au contraire, sont ceux d'un économiste mature et conscient de l'originalité de son œuvre. Mais, bien qu'à des degrés différents, Walras ne reniera jamais l'influence et la place qu'occupe Quesnay dans son œuvre. Mais, on aurait pu également adopter un autre point de vue, et s'interroger sur l'influence qu'aurait pu exercer le *Tableau économique* dans la construction analytique walrassienne. On aurait ainsi pu étendre notre comparaison entre le marché permanent et le *Tableau*, et se demander jusqu'à quel point Walras s'en est inspiré. Une telle étude est possible bien que difficile car elle ne peut s'appuyer que sur des conjectures, et peut être quelqu'un songera-t-il à la faire. Les deux se complèteraient. Une autre étude, publiée récemment par Heinz Kurz et Neri

Salvadori (Kurz & Salvadori 2002), s'est interrogée sur le sens de la critique de Ricardo par Walras. De ces deux études, il ressort que, contrairement à la théorie défendant la thèse de la continuité entre les auteurs classiques et néo-classiques, Walras marque un véritable point de rupture entre ces deux traditions. L'étude respective des lectures de Quesnay et de Ricardo, loin de n'être qu'une 'curiosité intellectuelle', permet au contraire de mieux appréhender l'originalité de Walras, son propre positionnement par rapport à ses pairs, et sa place dans l'histoire de la pensée économique.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANQUI A. (1845), *Histoire de l'économie politique en Europe, depuis les anciens jusqu'à nos jours*, 2 vols., Paris, Guillaumin.
- BRETON Y. et LUTFALLA M. (éd.) (1991), *L'Economie politique en France au XIXe siècle*, Paris, Economica.
- BRIDEL P. et BARANZINI R. (éd.) (1996), *Le chêne et l'architecte. Un siècle de comptes rendus bibliographiques des Eléments d'économie politique pure de Léon Walras*, Genève-Paris, Librairie Droz.
- CIRILLO R. (1981), «The influence of Auguste Walras on Léon Walras», *American Journal of Economics and Sociology*, vol 40, n°3, July, pp.309-316.
- COQUELIN C. and GUILLAUMIN (1854), *Dictionnaire d'économie politique*, 2 vols., Paris, Guillaumin & Hachette.
- DAIRE E. (éd.) (1846), *Physiocrates*, 2 vols., Paris, Guillaumin.
- DELMAS B. and DEMALS T. (1990), «Le 'Tableau économique' ombres et lumières», *Revue d'économie politique*, vol. 100, n°1, pp.83-108.
- DELMAS B. and DEMALS T. (1995), *Karl Marx et la physiocratie*, in DELMAS et alii (éd.) (1995), pp.149-173.
- DELMAS B., DEMALS T. and STEINER P. (éd.) (1995), *La diffusion internationale de la physiocratie (XVIIIe-XIXe)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- DEMIER F. (1995), '*Néo-physiocratie*' et première industrialisation française, in DELMAS et alii (éd.) (1995), pp.231-248.
- DOCKES P., (1996), *La Société n'est pas un pique-nique. Léon Walras et l'économie sociale*, Paris, Economica.
- HECHT J. (1958), «La vie de François Quesnay», in QUESNAY F. (1958), *François Quesnay & la physiocratie*, 2 vols., Paris, INED.
- INGRAO B. et ISRAEL G. (1990), *The Invisible Hand: Economic Equilibrium in the History of Science*, Cambridge (MA) & London, MIT Press.
- JAFFÉ W. (ed.) (1965), *Correspondence of Léon Walras and related papers*, 3 vols., Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- JAFFÉ W. (1969), «A.N.Isnard, progenitor of the walrasian general equilibrium model», *History of Political Economy*, vol.1, Spring, pp. 19-43.
- JAFFÉ W. (1983), *William Jaffé's essays on Walras*, edited by Donal Walker, Cambridge, Cambridge University Press.
- KLOTZ G. (1994), «Achille Nicholas Isnard, précurseur de Léon Walras?», *Economies et Sociétés*, n°20-21, 10-11, pp.29-52.
- KURZ H.D. & SALVADORI N. (2002), «One theory or two? Walras's critique of Ricardo», *History of Political Economy*, vol. 34, pp. 365-398.
- LAVERGNE de L. (1970), *Les économistes français du dix-huitième siècle*, (1870), Genève, Slatkine.
- LONGCHAMP O. (2002), *L'introduction de l'impôt mobilier dans le canton de Vaud, 1860-1863*, Mémoire de licence, Université de Lausanne.
- LUTFALLA M. (1991), «Jean-Baptiste Say 1767-1832. Le Fondateur », in BRETON Y. et LUTFALLA M. (éd.) (1991), *L'Economie politique en France au XIXe siècle*, Paris, Economica, pp.13-31.
- MEEK R. (1962), *The economics of physiocracy. Essays and translations*, London, George Allen & Unwin Ltd.
- ONCKEN A. (1896), « Letter from Switzerland », *Economic Journal*, vol.6, n°22, pp.308-314.
- POTIER J.P. (1994), «Classification des sciences et divisions de l' 'économie politique et sociale' dans l'œuvre de Léon Walras: une tentative de reconstruction», *Economies et Sociétés*, n°20-21, 10-11, pp.223-277.
- POTIER J.P. (1999), «L' 'Economie politique appliquée' walrassienne: Principe de la libre concurrence et intervention de l'Etat», *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXVII, n°116, pp.51-72.
- QUESNAY F. (1888), *Oeuvres économiques et philosophiques*, Frankfurt & Paris, Joseph Baer & Jules Peelman.
- QUESNAY F. (1958), *François Quesnay et la physiocratie*, 2 vols, Paris, INED.
- REBEYROL A. (1999), *La pensée économique de Léon Walras*, Paris, Dunod.
- SCHUMPETER J. (1954), *History of economic analysis*, London, George Allen & Unwin Ltd.
- SOLDAN C. (1876), *Etude critique du Tableau économique de Quesnay*, Genève, Ziegler & Cie.

- STEINER P. (1995), «Quels principes pour l'économie politique? Charles Ganihl, Germain Garnier, Jean-Baptiste Say et la critique de la physiocratie», in DELMAS et alii (éd.) (1995), pp.209-230.
- VAN DAAL J., JOLINK A. (1993), *The equilibrium economics of Léon Walras*, London & New-York, Routledge.
- VERDEIL F. (1861), *De l'industrie moderne*, Paris, Victor Masson.
- WALRAS A. (1997), *La vérité sociale*, Paris, Economica.
- WALRAS L. (1954), *Elements of pure economics or the theory of social wealth*, translated by W. Jaffé, Homewood, R.D. Irwin.
- WALRAS L. (1987), *Mélanges d'économie politique et sociale*, Paris, Economica.
- WALRAS L. (1990), *Etudes d'économie sociale*, Paris, Economica.
- WALRAS L. (1992), *Etudes d'économie politique et appliquée*, Paris, Economica.
- WALRAS L. (1993), *Théorie mathématique de la richesse sociale*, Paris, Economica.
- WALRAS L. (1996), *Cours*, Paris, Economica.
- WALRAS L. (2000), *Œuvres diverses*, Paris, Economica.
- WALRAS L. (2001), *L'économie politique et la justice*, Paris, Economica.

